

Itinéraire 1 - Site n°1 : Vue sur le Rhône, depuis l'Observatoire de Condrieu

Commune : Condrieu

Adresse : 8 La Cote Chatillon 69420 Condrieu

Latitude (Y) : 45.469984

Longitude (X) : 4.767572

Altitude : 297 m

Borne de marquage sur place : Non

Azimut : 195°(S-SO)

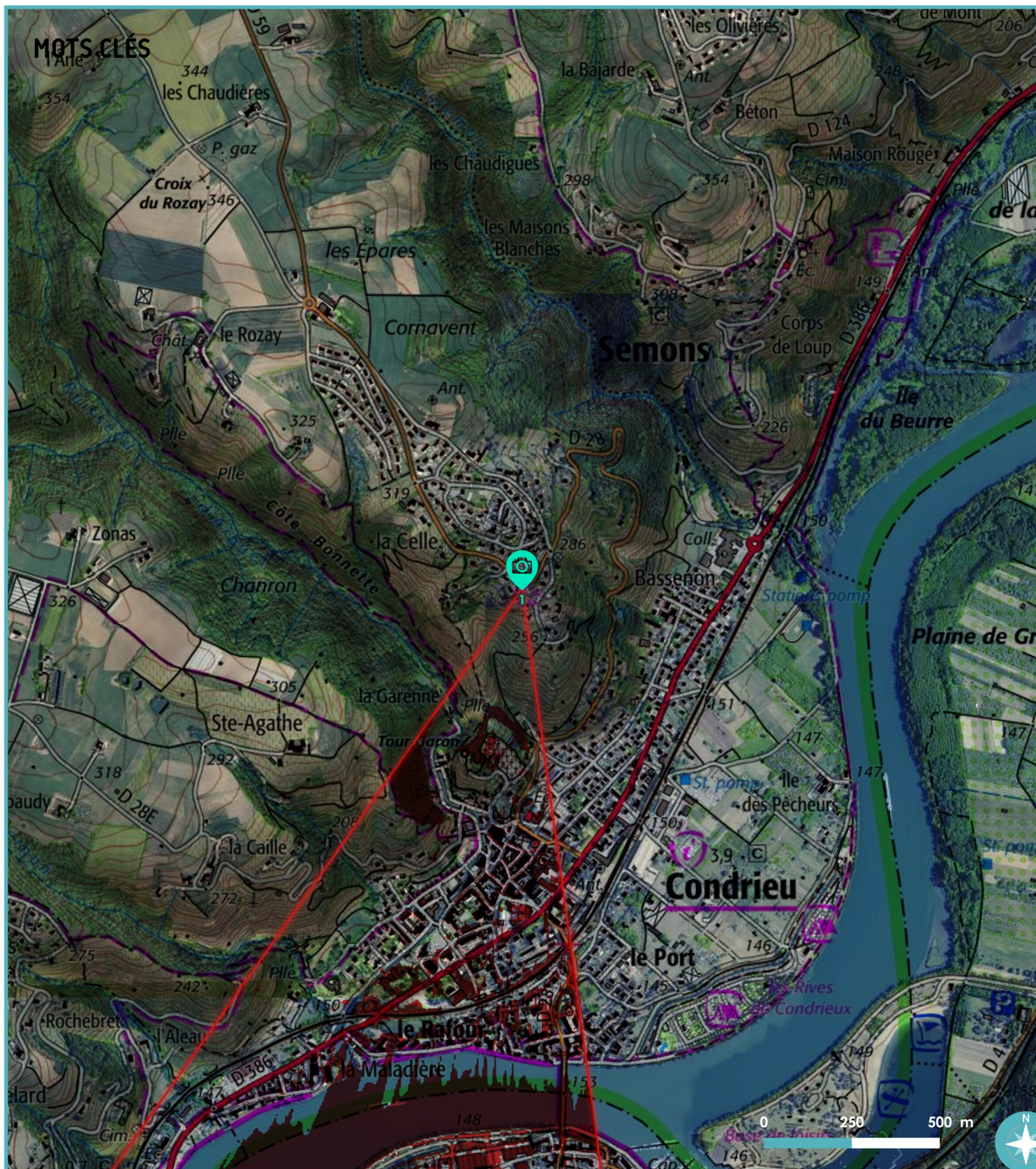
Focale : 30 mm



© Observatoire photographique des paysages du Pilat - J.Marceau - PNR Pilat

Itinéraire 1 - Site n°1 : Vue sur le Rhône, depuis l'Observatoire de Condrieu

Coordonnées GPS (WGS84): Lat (Y) : 45.469984 -- Lon (X) : 4.767572



Site d'observation — Cône de vision (angle de vue)

Éditée le : 12/10/2020 Sources : Parc naturel du Pilat, © IGN Scan25, © OpenStreetMaps contributors - Géo2France

© Parc naturel régional du Pilat - Toute diffusion et reproduction sans autorisation préalable est interdite.

Itinéraire 1 - Site n°1 : Vue sur le Rhône, depuis l'Observatoire de Condrieu

ÉLÉMENTS D'ANALYSE PAYSAGÈRE

ENTITÉ(S) PAYSAGÈRE(S)

- Côtère Rhodanienne



MOTS CLÉS

Thèmes :

Entité paysagère
Infrastructures - Chemins, sentiers et équipements touristiques
Urbanisme - Architecture et Paysage
Urbanisme - Espaces publics
Urbanisme - Habitat et Formes urbaines

Sous-thèmes :

Agglomération
Architecture publique
Architecture religieuse
Banc
Belvédère
Côtère et vallée du Rhône
Croix monumentale
Équipement touristique
Mobilier urbain
Patrimoine religieux
Piémont Rhodanien
Table d'orientation
Village

Itinéraire 1 - Site n°1 : Vue sur le Rhône, depuis l'Observatoire de Condrieu

ANALYSE PAYSAGÈRE - 2014

SYNTHÈSE

Paysage ouvert, belvédère sur la ville de Condrieu et les rives du fleuve Rhône en aval de Lyon, offrant un panorama sur un ensemble diversifié caractéristique de la moyenne vallée du Rhône.

Marqués de longue date par la culture vivrière et viticole et plus récemment par un phénomène de développement urbain soutenu, les paysages de la côtère rhodanienne sont caractérisés par un développement des espaces plantés en vigne où s'intercalent encore des espaces naturels, jonctions essentielles entre le massif agro-naturel du Pilat et la vallée du Rhône.

Cet espace est concerné par un Plan de reconquête paysagère :
Le [Plan paysage de la côtère rhodanienne](#)



IDENTIFICATION

Paysage ouvert, belvédère sur la ville de Condrieu et les rives du Rhône, offrant un panorama sur un ensemble diversifié caractéristique de la moyenne vallée du Rhône.

Marqués de longue date par la culture vivrière et viticole, les paysages de la côtère rhodanienne sont caractérisés par un développement des espaces plantés en vigne où s'intercalent encore des espaces naturels, jonctions essentielles entre le massif agro-naturel du Pilat et la vallée du Rhône.

CARACTÉRISTIQUES DOMINANTES

Ce paysage à dominante urbaine est caractéristique de la limite ville / campagne entre le territoire du Parc, caractérisée par une mosaïque paysagère à dominante agricole, et ses franges, fortement urbanisées au cours de la seconde moitié du XXème siècle.

La plaine alluviale est occupée par une densité urbaine importante où s'entremêlent des tissus urbains résidentiels, industriels tracés d'axes de communications et une rive droite à dominante arboricole et maraîchère.

Les coteaux abrupts sont dessinés par la culture de la vigne en terrasses ou « Chaillets » (Appellation d'Origines Protégées Condrieu, Château Grillet et Saint-Joseph). La forêt est réduite aux ravins qui remontent sur le plateau agricole marqué lui, par un phénomène d'urbanisation pavillonnaire récent dit « en chapelet ».

REPRÉSENTATION COLLECTIVE

Le cliché représente un des deux paysages identitaires du Massif du Pilat avec celui des Crêts du Pilat. Attenant au Rhône, il constitue la frange méridionale du Parc.

La présence de plusieurs éléments paysager donne cette singularité à ce paysage « frontalier » : croix (nombreuse dans le Pilat), vignoble en coteaux, fleuve Rhône, ravins et forêts de pente.

DYNAMIQUES ET PRESSIONS

Le paysage est ici marqué par la pression urbaine des agglomérations lyonnaises, roussillonaises et viennoises. On y observe une tendance des bourgs à se rejoindre pour tendre vers une urbanisation quasi-continue. Un report d'urbanisation sur le rebord du plateau tend à privatiser les vues, voir à engendrer des problématiques de gestion des eaux de ruissèlent sur le coteau en sus des problématiques de déplacement sur des axes en voie de saturation.

La vallée constitue un espace de circulation et de communication dense d'échelle nationale dont l'axe le plus visible depuis le rebord du plateau reste le fleuve Rhône. Les aménagements fluviaux réalisés depuis les années 1970 ont eu pour conséquences une concentration visible d'activités commerciales, industrielles et d'emplois ainsi qu'une certaine constance et rigidité du fleuve.

L'industrie chimique en rive gauche marque par ses teintes et volumes qui tranchent avec l'architecture historique. Cette activité engendre des pressions et risques industriels non négligeables que l'on devine.

L'importante densité de population mais surtout sa proximité avec les grands bassins de vie explique les aménagements et la relative pression des équipements de loisir (ViaRhôna, Belvédères aménagés, ...) sur les espaces naturels, agricoles en particulier.

OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE

Les politiques publiques de planification en place visent à :

- Maîtriser l'étalement urbain et les formes urbaines (préserver les silhouettes remarquables des bourgs et hameaux).
- Valoriser les activités de loisirs en lien avec le Rhône et favoriser sa réappropriation par les populations.
- Préserver et valoriser l'agriculture de la plaine alluviale et la viticulture sur le coteau.
- Préserver les milieux naturels des ravins rhodaniens et leur fonction de corridors écologiques entre la vallée et les monts du Pilat.
- Maintenir une mosaïque de landes et prairies naturelles sur le rebord du plateau.
- Garder des vues ouvertes depuis le rebord du plateau notamment en limitant l'urbanisation.

FAITS MARQUANTS

2000 - Mise en place d'un équipement touristique (dispositif d'interprétation du paysage. (illustration évolution 2000-2004)